

ARABE

A l'oral aucun dialecte n'est admis, l'épreuve se déroule en arabe commun. Le candidat ne doit en aucun cas s'exprimer en arabe dialectal.

Des difficultés surgissent à la lecture à haute voix ou les lacunes apparaissent clairement, notamment dans la vocalisation et la conjugaison.

Le candidat doit apprendre à lire, à prononcer correctement des mots ou des phrases dépourvus de tous les signes orthographiques. Il doit aussi apprendre à tenir compte des règles les plus élémentaires de l'orthographe. C'est pour cette raison, par exemple, que nous avons choisi d'introduire tous les types de verbes (régulier et irrégulier). Nous estimons qu'à ce niveau le candidat doit apprendre et respecter les règles de la déclinaison et de la conjugaison.

Le candidat doit s'exercer à lire des textes non vocalisés, de revoir et de mettre en application ce qu'il a appris. Les exercices de vocalisation visent à habituer le candidat, le plus tôt possible, à lire un texte dépourvu de voyelles, que ses connaissances grammaticales et lexicales peuvent lui permettre de lui restituer.

Conseils aux futurs candidats :

Dans les séances de conversation, il est temps de familiariser les candidats avec la prononciation courante :

- le *tanwīn* ne se prononce jamais ;

- lorsqu'un mot est terminé par une syllabe brève, la dernière voyelle ne se prononce que si elle est suivie d'un *wasla* :

- Lorsque la consonne de la syllabe brève finale est un *hamza*, c'est toute la syllabe qui est supprimée dans la prononciation, sauf si elle est suivie d'un *wasla* :

- Le *tā marbūta* ne se prononce que si le mot est suivi d'un complément de nom ; si ce complément de nom commence par un *wasla*, le *tā marbūta* se prononce avec sa voyelle ; dans le cas contraire, il se prononce sans voyelle.

- Dans les mots terminés par *ya*, le *ya* ne se prononce pas.

- Dans les participes actifs de verbes défectueux, le *tanwīn "in"* est prononcé *ī*.